

Résumé

Le rapport dresse une analyse critique de la recherche et de l'enseignement supérieur en économie en France et un portrait statistique des étudiants et des enseignants-chercheurs. Il établit un grand nombre de propositions de réforme groupées en quatre parties distinctes.

1) Pour une formation centrée sur les étudiants et adaptée aux enjeux du monde contemporain

L'ambition est de proposer aux étudiants de premier cycle une formation pluri-disciplinaire, avec spécialisation progressive, et plus tournée vers la compréhension des faits et des institutions économiques. La pédagogie doit être revalorisée et plus innovante. Les étudiants doivent apprendre à maîtriser la construction et l'analyse critique des bases de données et indicateurs statistiques, être en mesure de comprendre et utiliser les différentes approches au sein de la discipline, et se confronter aux autres disciplines pour prendre conscience des limites des approches économiques.

2) Pour une recherche ouverte, internationale et innovante

Il est nécessaire de remédier aux dérives d'une évaluation unimodale de la recherche qui peut décourager les prises de risques scientifiques, les projets et publications interdisciplinaires et les études en prise directe avec les questions sociales et politiques. La communauté des économistes doit mieux préciser les critères de déontologie et de réplication des études aux conclusions politiques. Les commandes publiques d'évaluation doivent inclure des critères de transparence et de publicité.

3) Pour une gestion des carrières des enseignants-chercheurs

Il est souhaitable que les sciences économiques s'alignent sur la majorité des disciplines et que les universités puissent ainsi recruter des professeurs sans passer par le concours d'agrégation, qui ne deviendrait qu'une option possible parmi d'autres. Les critères de promotion au grade de professeur doivent être plus larges que ceux qui prévalent actuellement pour le concours d'agrégation, notamment en valorisant pleinement l'enseignement. Une modulation de service, pluri-annuelle et variable au cours de la carrière, et des décharges de services pour le développement de nouveaux cours et contenus permettraient une meilleure implication dans l'enseignement. Les universités doivent mettre en place une véritable politique de ressources humaines et de suivi des carrières. Le financement de la recherche par projet doit être réformé pour mettre fin aux contrats précaires.

4) Pour une réflexion critique informée sur la discipline

Les étudiants, les employeurs et les enseignants-chercheurs souffrent d'un manque d'information statistique sur la filière sciences économiques, ses débouchés, ses carrières. Il appartient au Ministère et aux universités d'effectuer un travail régulier et important pour que les débats sur les carrières universitaires et extra universitaires soient mieux informés et que les parcours et l'insertion des étudiants soient mieux connus afin de faciliter les orientations. Une réflexion sur l'enseignement et la circulation des contenus pédagogiques est nécessaire et peut être menée par l'Association française de science économique en lien avec les multiples associations représentant les différents champs ou différentes approches de la discipline. La connaissance de l'histoire et de l'épistémologie de la discipline doit également être acquise au sein de la formation.